

6^{ème} Colloque

COLLOQUE IE & RH

JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019



École Pégase Paris
école supérieure de Management

119 Boulevard Diderot
75012 Paris

Sécurité des informations, Cyberdéfense & RGPD

Le risque humain implique un engagement de la DRH dans la formation et la sensibilisation des personnels !

Si l'homme, avec son intelligence et son imagination, est la principale richesse de l'employeur, il en est également la principale source de risque.

En effet, ce sont souvent des comportements humains qui sont à l'origine d'actes d'ingérence, et qui peuvent les faciliter.

Déstabilisation, espionnage, sabotage...de plus en plus d'entreprises sont victimes d'attaques pouvant affecter leur image, leur fonctionnement et leurs emplois.

La sécurité économique doit par conséquent se développer pour devenir une véritable culture, au même titre que la sécurité au travail. Elle doit être diffusée auprès de l'ensemble du personnel, en s'organisant et en se manageant, dans l'interdisciplinarité, comme tous les autres objectifs de l'entreprise, qu'elle soit privée ou d'État.

6^{ème} Colloque

COLLOQUE IE & RH

JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019

ANIMATEURS

Christophe LEPARQ, Directeur d'AdesIDEES, Fondateur de DéciDRH et co-fondateur du colloque IE & RH.

Enjeux et prévention des risques cyber & opportunités offertes par le RGPD

- **IE & RH les enjeux cyber qui percutent le management !**
Eric VALIN, Expert co-fondateur du colloque IE & RH décidRH, formateur référent Intelligence Économique, membre de l'IHEDN.
- **Définition du cyberspace. Le DPO (Délégué à la Protection des Données personnelles) est un chef d'orchestre qui fait jouer une partition : le RGPD. C'est un métier nouveau qui va connaître une grande demande.**
Gérard PELIKS, Directeur adjoint du MBA « Management de la sécurité des données numériques » à l'Institut Léonard de Vinci.
- **Les enjeux juridiques et sociaux en matière de sécurité des personnes et des informations.**
VIVANT CHISS AVOCATS.
- **Cybermalveillance.gouv.fr le dispositif national d'assistance aux victimes de cyber malveillance.**
Franck GICQUEL, Expert SI.
- **Démonstration des failles de sécurité facilement exploitables.**
Jérôme BONDU, expert IE, cabinet « Interlegere », membre de l'IHEDN-IE.

Le rôle des Ressources Humaines dans l'anticipation de crise et la culture de sécurité et de défense des entreprises

- **Comment engager les partenaires sociaux dans la démarche Cyber ?**
Fabien LACOMBE, Expert SI de la Gendarmerie nationale.
- **Le Guide d'implémentation de l'IE par DRH.**
François ZERFAFA, Directeur de projet Organisation Groupe SERVIER.
- **Comment la collaboration DRH, Prévention des risques et Direction de la communication ont permis de développer les bons comportements en matière de Sécurité informatique.**
Paul COULOMB, Directeur de la direction de Prévention des risques de la BANQUE DE FRANCE.
- **Sensibiliser à la cybersécurité ; quelles approches, quelles compétences ?**
Thibault RENARD, CCI France.
- **L'importance de la sensibilisation du personnel.**
Jean-François AUDENARD, Security Evangelist & Threat Intelligence Manager at ORANGE.
- **Cybersécurité et DRH 2.0.**
René PICON DUPRE, Expert RH et cybersécurité, Membre CYAN (Cybersecurity Advisors Network).

L'ordre de passage des intervenants dépendra de leur disponibilité dans la journée du 19. Deux autres intervenants sont en instance de confirmation dont l'un ayant pour sujet « négociation avec un hacker ». À 12h30, lors du cocktail déjeunatoire, nous porterons un toast en l'honneur d'Alain Juillet qui a soutenu notre initiative depuis le début et regrette de ne pouvoir être des nôtres à ce 6^{ème} colloque IERH ; il devait présenter son ouvrage, écrit en collaboration, sur l'IE du XXI^{ème}.

6^{ème} Colloque

COLLOQUE IE & RH

JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019



BULLETIN D'INSCRIPTION

Par mail à emilie@adesidees.com

ou par courrier à AdesIDEES : Club DéciDRH – 11 rue Rougemont - 75009 Paris

JE SUIS MEMBRE DU CLUB DÉCIDRH : **GRATUIT**

JE SUIS INVITÉ PAR UN PARTENAIRE DÉCIDRH : **GRATUIT**

JE NE SUIS PAS MEMBRE DU CLUB DÉCIDRH : **300€HT la journée (déjeuner et pauses inclus) / 200€HT la demi-journée**

Mme Melle M. NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

ENTREPRISE OU ORGANISME :

SECTEUR D'ACTIVITÉ :

TÉL DIRECT : MOBILE : EMAIL :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Par chèque à l'ordre d'AdesIDEES

Par virement bancaire à AdesIDEES Sarl : Crédit Mutuel - CM LA LOUPE - 10 rue de l'Église - 28240 La Loupe //
Code banque : 10278 // Code guichet : 37340 | N° de compte : 00010998801 | Clé RIB : 33

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

1. Conditions d'inscription : les frais d'inscription comprennent une documentation des interventions, l'accès aux sessions thématiques, aux conférences plénières, au déjeuner et aux pauses café. A réception de votre dossier d'inscription, nous vous adresserons une facture qui tiendra lieu de convention de formation simplifiée. 2. Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre d'AdesIDEES ou par virement (coordonnées bancaires disponibles sur demande auprès des organisateurs). Si la facture n'était pas intégralement payée, l'accès au congrès pourra être refusé. 3. En cas de prise en charge du paiement par un organisme de formation : le participant devra transmettre à l'organisme les informations nécessaires au paiement de l'inscription. AdesIDEES serait habilitée à réclamer ce paiement à l'entreprise inscrite si celui-ci n'était pas effectué. 4. Toute annulation, pour être prise en compte, doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation reçue avant le 10/06/2019 donnera lieu à un remboursement intégral des frais d'inscription à l'exception d'une somme forfaitaire de 100 euros retenue pour les frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Ces conditions seront également applicables en cas d'absence de toute personne non remplacée le jour de l'événement. Pour se faire remplacer, le participant devra informer les organisateurs par écrit en stipulant le nom, le prénom et la fonction de son remplaçant au plus tard une semaine avant l'événement. 5. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le contenu du programme s'il advenait que les circonstances les y contraignent. 6. Hébergement, transport : Les organisateurs ne sont pas responsables du transport et de l'hébergement pour l'ensemble des participants. 7. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification des informations vous concernant. Vous pourrez être amené à recevoir des propositions concernant d'autres manifestations organisées par AdesIDEES.

déciDRH - 11, rue Rougemont - 75009 Paris - Tél : 01 46 34 42 96 – www.adesideesrh.com/club/